

L'artisanat représente un emploi sur cinq en Languedoc-Roussillon

Mireille LEFEBVRE

En Languedoc-Roussillon, les 41 000 établissements de l'artisanat emploient 95 000 personnes, soit 20 % de l'emploi régional. Le bâtiment et les services sont de loin les secteurs les plus représentés dans la région.

Les très petites entreprises artisanales emploient, en moyenne, moins de 2 salariés par établissement. Cette petite taille est liée à la prédominance des entreprises individuelles, même si les sociétés se développent.

Le Languedoc-Roussillon arrive en deuxième position des régions métropolitaines pour la progression des emplois et des établissements depuis 10 ans. L'artisanat a, en effet, bénéficié du fort dynamisme démographique, en particulier dans le bâtiment.

L'importance du bâtiment explique, en grande partie, que seulement un salarié sur quatre est une femme dans l'artisanat régional alors que le taux de féminisation est proche de 50 % pour l'ensemble des salariés.

Un emploi sur cinq est lié à l'artisanat

Fort de 41 000 établissements de 0 à 19 salariés, l'artisanat occupe au total 95 000 personnes en Languedoc-Roussillon, y compris les chefs d'entreprise et les conjoints-collaborateurs. L'emploi dans l'artisanat représente ainsi un emploi sur cinq dans les activités marchandes (*) de la région.

Les emplois dans l'artisanat et les secteurs marchands (*) en Languedoc-Roussillon

Unité : nombre de personnes

Champ	Salariés	Non salariés	Conjoints collaborateurs	Total emplois (**)
Artisanat	68 300	25 500	1 000	94 800
Ensemble des secteurs marchands	406 500	72 400	1 300	480 200

(*) hors agriculture, activités financières et administrations - (**) y compris les apprentis.
Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

Le champ des Très Petites Entreprises (TPE) artisanales

Le champ retenu ici est le **champ économique** des Très Petites Entreprises artisanales, défini par l'activité et la taille de l'établissement. L'activité de l'établissement relève des 373 activités entièrement ou majoritairement artisanales. Le nombre de salariés de l'établissement (inscrit ou non au Répertoire des Métiers) ne dépasse pas 19 personnes. Les établissements dépendants d'entreprises appartenant au noyau dur d'un groupe sont exclus (sauf s'il s'agit d'un groupe français d'effectif salarié inférieur à 250).

Un autre champ est souvent utilisé : le **champ juridique** des entreprises inscrites au Répertoire des Métiers et économiquement actives. On y distingue les inscrits à titre principal, de ceux qui ont une activité artisanale à titre secondaire, notamment dans le commerce automobile. Au moment de son inscription l'entreprise ne doit pas employer plus de 10 salariés.

Presque tous les établissements du champ juridique, inscrits à titre principal et de moins de 20 salariés, font partie du champ économique. A l'inverse, quelque 5 300 établissements du champ économique ne sont pas inscrits au Répertoire des Métiers.

Données de cadrage selon le champ retenu pour délimiter l'artisanat

	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
TPE de l'artisanat	38 900	40 900	68 300
Champ juridique de l'artisanat	44 400	47 300	99 300
<i>dont à titre principal</i>	36 300	36 400	69 300
<i>dont moins de 20 salariés</i>	43 900	46 500	79 500
<i>et à titre principal</i>	35 900	36 000	59 100

Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

Beaucoup plus d'artisanat dans le bâtiment

Les activités rattachées au bâtiment concentrent 46 % des établissements et 45 % des salariés, bien plus qu'en moyenne nationale. Les services arrivent en deuxième position, avec 28 % des établissements et 23 % des salariés. L'alimentation se situe, comme au niveau national au 3^{ème} rang. A l'opposé, les activités de production, et en particulier le travail des métaux, sont peu représentées dans l'artisanat régional.

La maçonnerie : une plus grande place dans la région qu'au niveau national

Quatre activités rattachées au bâtiment sont nettement sur-représentées en Languedoc-Roussillon : le génie civil, la construction de bâtiments à usage collectif, les autres travaux de maçonnerie et autres activités de construction.

D'autres activités sont sous-représentées, notamment le traitement des métaux, la mécanique générale et la menuiserie. Quelques-unes occupent une part très modeste dans la région, alors qu'elles concentrent 1 % de l'emploi artisanal sur l'ensemble du territoire : le textile, l'habillement et fourrures, les travaux de charpente et de couverture.

Deux établissements sur trois sont en zone urbanisée

En Languedoc-Roussillon, plus de deux établissements artisanaux sur trois (68 %) se trouvent dans l'espace urbain et concentrent 72 % des salariés.

Répartition des établissements et des salariés de l'artisanat par grand type d'activités en Languedoc-Roussillon

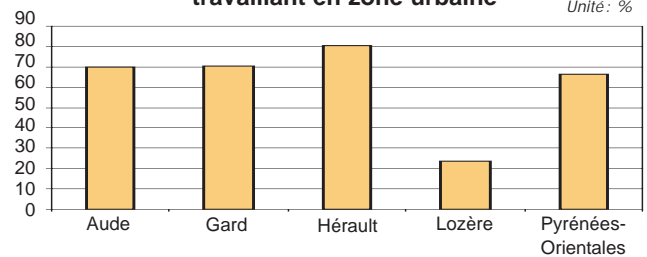
Unités : établissements, salariés et %

Activités en 8 postes	Nombre en Languedoc Roussillon		Répartition en Languedoc Roussillon		Répartition en France	
	Etab.	Salariés	Etab.	Salariés	Etab.	Salariés
Alimentation	4768	8777	12	13	11	13
Travail des métaux	1562	4364	4	6	5	10
Textile, cuir, habillement	443	620	1	1	2	2
Bois ameublement	1130	1534	3	2	3	3
Autres fabrications	3000	6362	7	9	8	10
Bâtiment	18670	30615	46	45	41	39
Services	11293	15888	28	23	30	23
Activités non réparties	44	103	0	0	0	0
Total	40910	68263	100	100	100	100

Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

Proportion de salariés de l'artisanat travaillant en zone urbaine

Unité : %



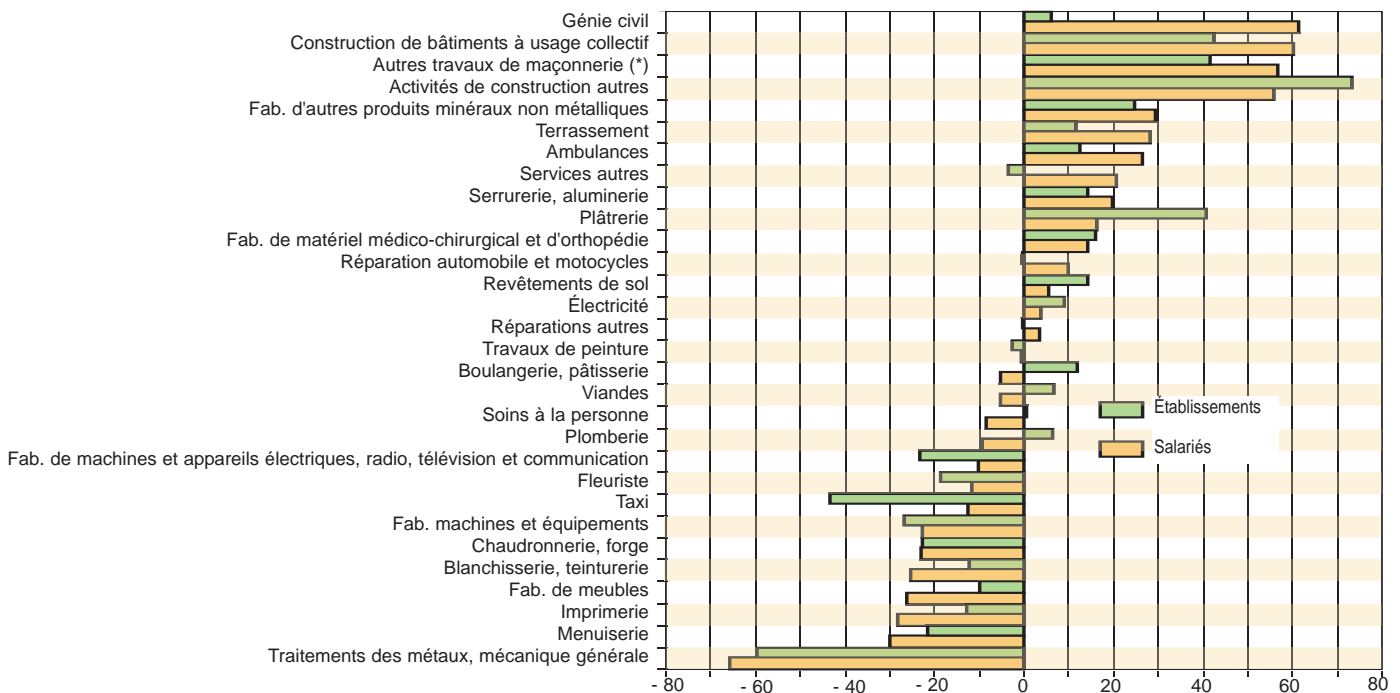
Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises au 1.01.2004

En Lozère, département rural, ces proportions sont logiquement moins élevées : 20 % des établissements artisanaux se trouvent dans l'espace urbain avec 24 % des salariés.

Activités sur et sous-représentées en Languedoc-Roussillon par rapport à la moyenne française

Classement par ordre décroissant de l'écart entre la part des salariés dans la région et la part des salariés en France

Unité : %



Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

Champ : activités représentant au moins 1 % des salariés ou des établissements.

* L'activité « construction de maisons individuelles » a été regroupée avec le poste « autres travaux de maçonnerie ».

Note de lecture : Dans l'emploi artisanal de la région, la part des salariés travaillant dans la « construction de bâtiments à usage collectif » dépasse de 60 points la même part au niveau national. Dans l'ensemble des établissements artisanaux, la part des établissements de ce même secteur dépasse de 42 points la même part au niveau national.

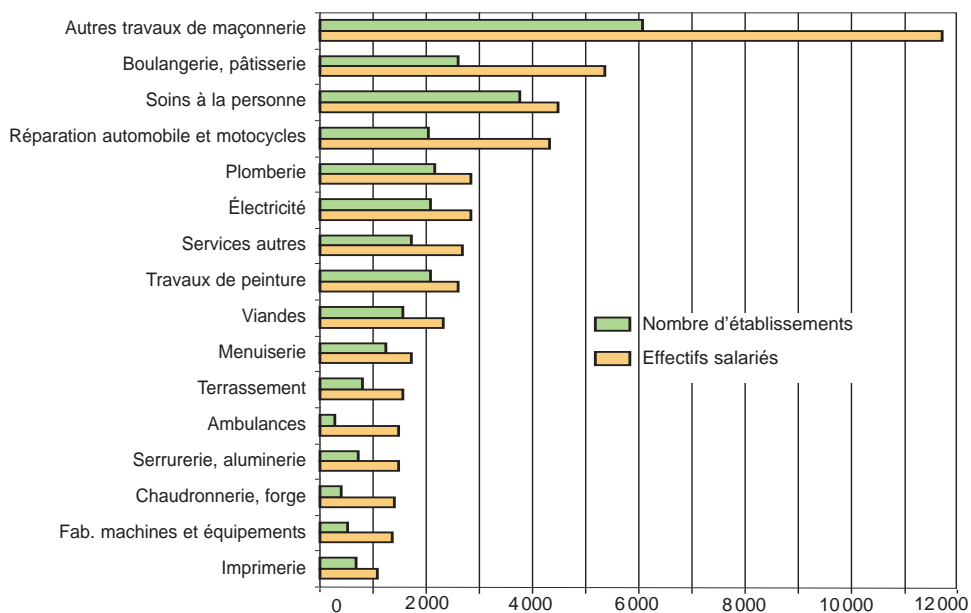
Seize activités, occupant au moins 1 000 salariés, représentent 70 % de l'artisanat

Les 16 activités occupant au moins 1 000 salariés représentent 28 700 établissements (70 % des entreprises artisanales) et emploient 49 300 salariés (72 % de l'emploi artisanal salarié).

L'activité «Autres travaux de maçonnerie» est la plus importante. Elle recouvre la maçonnerie générale et la construction de maisons individuelles. Cette activité concentre à elle seule 14 % des établissements de l'artisanat régional et 16 % de l'effectif salarié.

Trois autres activités comptent plus de 4 000 salariés : la boulangerie-pâtisserie, les soins à la personne et la réparation automobile-motocycles.

Les 16 principales activités artisanales en Languedoc-Roussillon



Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

L'entreprise individuelle prédomine

Les entreprises individuelles laissent progressivement la place aux sociétés. Comme dans l'ensemble de l'artisanat français, 6 entreprises sur 10 ont le statut d'entreprise individuelle. Cette proportion est de 5 sur 10 dans l'ensemble des entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Les entreprises individuelles sont dirigées par 25 500 chefs d'entreprise avec environ 1 000 conjoints-collaborateurs déclarés. Ce chiffre devrait augmenter avec les dispositions entrées en vigueur récemment sur le statut du conjoint-collaborateur.

Par ailleurs, 18 % des entreprises individuelles sont dirigées par une femme, comme en moyenne dans l'ensemble des entreprises sur le territoire métropolitain.

Dans l'artisanat du bois-ameublement, du bâtiment et des services, les deux tiers des chefs d'entreprise sont installés à leur compte. A l'inverse la plus forte proportion de sociétés se trouve dans le travail des métaux et les autres fabrications (sauf textile, cuir, habillement). Le capital investi et le nombre moyen de salariés y sont plus importants.

En moyenne, moins de deux salariés par établissement

L'effectif moyen dans les entreprises artisanales s'établit à 1,7 salarié. Parmi les principales activités, les plus grosses unités se trouvent dans le secteur " Ambulances " où l'on compte en moyenne plus de 5 salariés. C'est une exception dans les services qui emploient, en grande majorité, peu de salariés.

Les activités qui emploient, en moyenne, plus de salariés sont la chaudronnerie-forge, la fabrication de machines et équipements, la boulangerie-pâtisserie, la réparation automobile-motocycle et la serrurerie.

A l'opposé, les soins à la personne, la plomberie et les travaux de peinture s'exercent plutôt dans des petites unités.

Des chefs d'entreprise moins âgés

Dans l'artisanat régional, les entreprises individuelles sont dirigées par des chefs d'entreprise un peu plus jeunes que dans l'ensemble des entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services : 34 % des entrepreneurs individuels de l'artisanat ont moins de 40 ans par rapport à 31 % dans l'ensemble. Cependant un sur trois a 50 ans ou plus, ce qui posera la question de la transmission de l'activité dans les années à venir, dans l'artisanat comme ailleurs. En effet, dans l'ensemble des secteurs marchands, 36 % des chefs d'entreprises individuelles sont également âgés de 50 ou plus.

Des salariés plus jeunes

Six salariés de l'artisanat sur dix ont moins de 40 ans contre la moitié pour l'ensemble des entreprises de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Ils ne sont que 16 % à avoir 50 ans ou plus (21 % pour l'ensemble).

En revanche, dans l'artisanat, 44 % des chefs d'entreprise salariés ont 50 ans ou plus. Cette part est beaucoup plus importante que pour la moyenne des salariés de l'artisanat ou que pour les chefs d'entreprise individuelle.

Mais, ces chefs d'entreprise salariés sont peu nombreux (environ 1 100 personnes). Ils ne représentent qu'une part très réduite de l'emploi artisanal (1 %).

Un salarié sur quatre est une femme

En Languedoc-Roussillon dans l'artisanat, un salarié sur quatre seulement est une femme, contre presque un sur deux dans l'ensemble de l'emploi salarié. Cette proportion peut paraître faible, mais s'explique en grande partie par l'importance du secteur du bâtiment dans l'artisanat, fortement masculinisé.

En effet, le bâtiment a un très faible taux de féminisation (8 %). La part des femmes est nettement plus forte dans d'autres secteurs artisanaux moins représentés comme celui de l'alimentation, où elle atteint presque 50 %. Pour les soins à la personne, elle dépasse même les 85 %.

Deux salariés sur trois sont des ouvriers

Dans l'artisanat, les ouvriers représentent les deux tiers des salariés alors que dans les autres entreprises, leur part n'atteint pas le quart.

Les ouvriers dominent largement dans le bâtiment et sont très présents dans la fabrication. La part des cadres est plus importante dans la fabrication que dans les autres activités. Dans les services uniquement, les employés sont plus nombreux que les ouvriers.

Nette progression de l'emploi et des établissements depuis 10 ans

En une décennie, l'emploi salarié de l'artisanat a augmenté de 21 % et le nombre d'établissements de 13 %. La région se situe ainsi en deuxième position (derrière la

Répartition des emplois dans l'artisanat selon les catégories socioprofessionnelles

Unité : %

Activités en 8 postes	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Alimentation	1	2	5	39	53	100
Travail des métaux	2	5	18	10	65	100
Textile, cuir, habillement	1	5	15	17	61	100
Bois ameublement	2	3	12	10	73	100
Autres fabrications	2	7	22	13	55	100
Bâtiment	2	2	7	6	83	100
Services	2	2	8	49	40	100
Activités non réparties	0	5	15	43	36	100
Ensemble de l'artisanat	2	3	9	21	65	100

Source : Insee - DADS au 1.01.2004

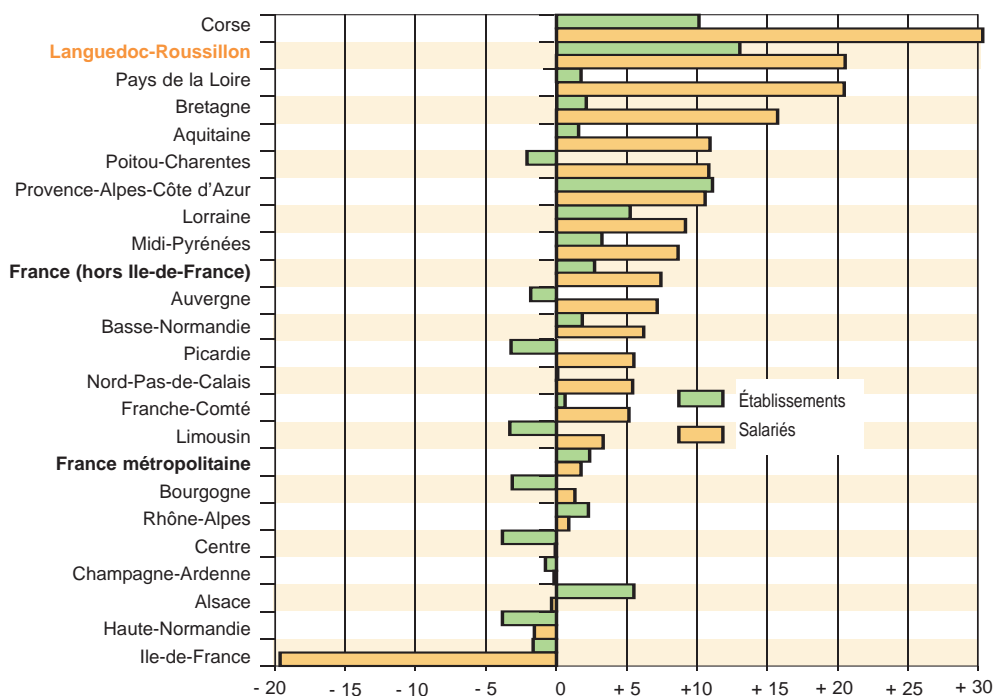
Corse et juste devant les Pays-de-la-Loire et la Bretagne) pour la progression de l'emploi salarié artisanal. En France métropolitaine, hors Ile-de-France, les effectifs salariés ont augmenté en moyenne de 7 % dans l'artisanat.

Le recul en région parisienne atteint 20 %. Mais cette région concentre encore 16 % des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat métropolitain.

Une progression proche de celle des autres secteurs

Dans l'artisanat du Languedoc-Roussillon, l'évolution de l'emploi et des établissements a été proche de celle du reste de l'économie. Ainsi, le poids de l'artisanat dans l'appareil productif régional est à peu près stable depuis 10 ans : il représente 30 % des établissements de l'ensemble industrie, construction, commerce et services (secteurs marchands hors agriculture et activités financières) et 17 % de leurs effectifs salariés. L'artisanat progresse depuis 1998, ce qui correspond à l'amélioration de la situation économique à la fin des années quatre-vingt-dix.

Évolution de l'artisanat de 1994 à 2004



Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE)

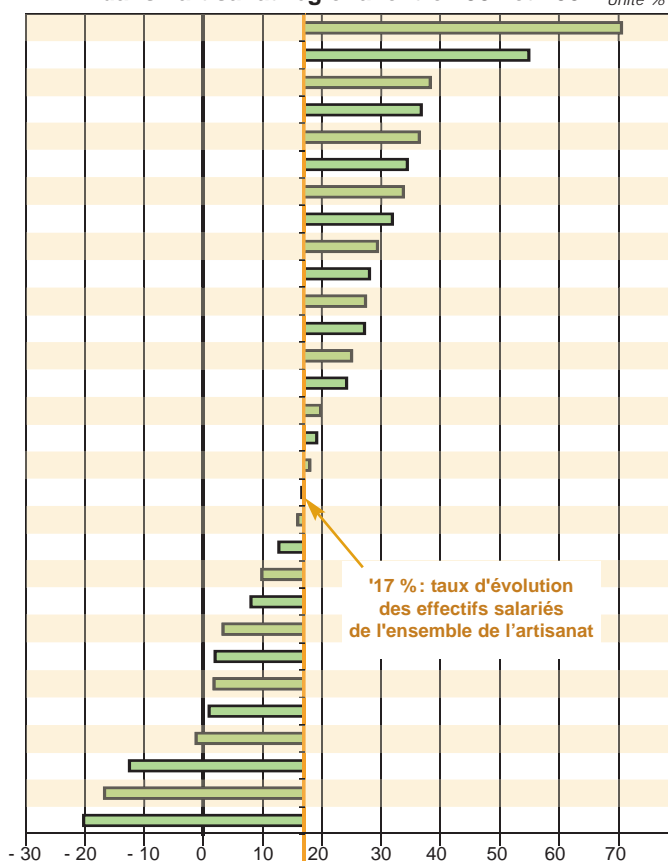
Développement du bâtiment et des transports

Dans la région, depuis 1997, la progression des effectifs salariés a été particulièrement sensible dans le bâtiment, notamment dans la plâtrerie et les autres activités de construction. L'augmentation du nombre de salariés dans les travaux de peinture, les revêtements de sol et la plomberie conforte la première position de l'ensemble du secteur.

Deux activités de transport se distinguent dans le palmarès des plus fortes progressions d'effectifs : les ambulances et les taxis.

Les fleuristes font également partie des activités dont les effectifs ont augmenté de plus de 30 % depuis 1997.

Taux d'évolution des effectifs salariés dans l'artisanat régional entre 1997 et 2004 Unité %



Part de ces effectifs salariés dans l'ensemble des entreprises de même activité

83 %	Plâtrerie
54 %	Autres activités de construction
81 %	Travaux de peinture
86 %	Revêtements de sol
81 %	Ambulances
71 %	Plomberie
70 %	Fleuriste
91 %	Taxi
80 %	Menuiserie
86 %	Autres travaux de maçonnerie
24 %	Autres services
97 %	Soins à la personne
85 %	Réparation automobile et motocycles
55 %	Électricité
14 %	Génie civil
39 %	Chaudronnerie, forge
42 %	Terrassement
32 %	Fab. machines et équipements
54 %	Fab. de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie
66 %	Construction de maisons individuelles
81 %	Boulangerie, pâtisserie
59 %	Traitements des métaux, mécanique générale
55 %	Viandes
81 %	Blanchisserie, teinturerie
19 %	Fab. de machines radio, télévision et communication
25 %	Fab. d'autres produits minéraux non métalliques
30 %	Construction de bâtiments à usage collectif
54 %	Fab. de meubles
54 %	Réparation (hors automobile et cycles)
56 %	Imprimerie
48 %	Ensemble de l'artisanat régional

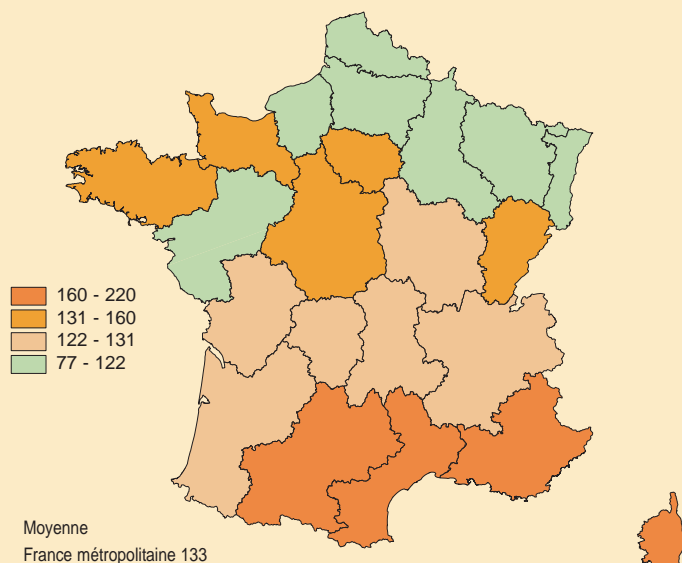
Source : Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE)

Une plus forte densité d'entreprises artisanales dans le sud de la France

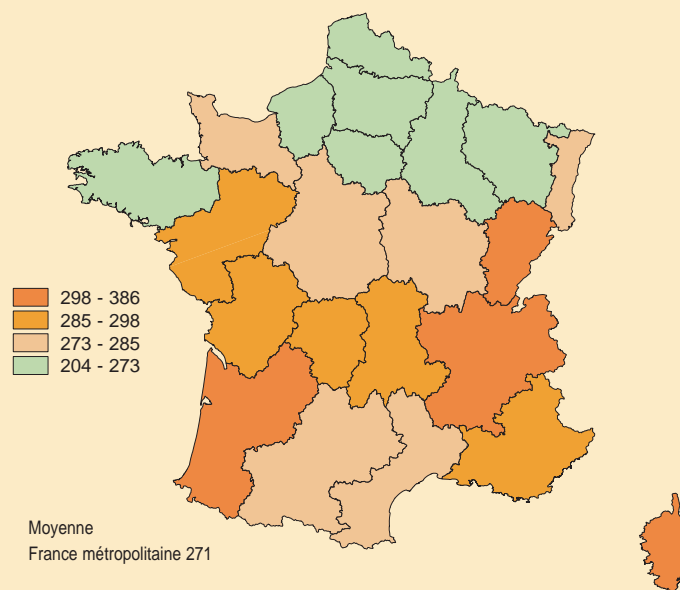
Au sud de la Loire, et en particulier en Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la densité artisanale (mesurée par le nombre d'entreprises de l'artisanat rapporté à la population) est supérieure à celle de l'ensemble du territoire. Elle atteint 166 pour 10 000 habitants dans la région.

Le constat est le même pour la densité des salariés de ces entreprises artisanales, mais il est beaucoup plus nuancé : la région avec 277 salariés pour 10 000 habitants se rapproche alors de la moyenne nationale.

Nombre d'entreprises artisanales* pour 10 000 habitants



Nombre de salariés (*) pour 10 000 habitants



(*) Champ économique de l'artisanat

Source : © IGN - INSEE 2006 - Insee - Répertoire des établissements et des entreprises (SIRENE) au 1.01.2004

Résultats économiques de l'année 2003

En 2003, l'artisanat du Languedoc-Roussillon a réalisé 6,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 2,6 milliards d'euros de valeur ajoutée. La région représente ainsi un peu moins de 4 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée des TPE de l'artisanat national. L'artisanat contribue pour 13 % au chiffre d'affaires régional du secteur marchand (hors agriculture et administrations) et pour 19 % à la valeur ajoutée du même ensemble.

Le bâtiment réalise 47 % de la valeur ajoutée de l'artisanat régional

Unité : %

Activités en 8 postes	Nombre d'établissements		Nombre de salariés		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs		Excédent brut d'exploitation		Investissements corporels hors apports	
	LR	FR	LR	FR	LR	FR	LR	FR	LR	FR	LR	FR
Alimentation	12	11	13	13	14	13	11	11	12	14	19	18
Travail des métaux	4	5	6	10	8	11	7	11	5	8	5	11
Textile, cuir, habillement	1	2	1	2	1	3	1	2	1	1	1	1
Bois ameublement	3	3	2	3	3	4	3	3	2	3	2	4
Autres fabrications	7	8	9	10	13	13	11	12	11	10	17	15
Bâtiment	45	41	45	39	43	38	47	42	49	43	35	29
Services	28	30	23	23	19	18	20	19	20	20	21	21
Total de l'artisanat	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - FICUS et Microentreprises 2003
LR : Languedoc-Roussillon
FR : France

Un taux de marge supérieur à la moyenne nationale dans le bâtiment

Unité : %

Activités en 8 postes	Taux de valeur ajoutée		Taux de marge brute		Taux d'investissement	
	LR	FR	LR	FR	LR	FR
Alimentation	30	32	31	33	21	18
Travail des métaux	34	37	23	20	9	11
Textile, cuir, habillement	35	27	25	19	11	9
Bois ameublement	35	36	28	24	11	12
Autres fabrications	33	34	27	24	18	14
Bâtiment	41	42	30	27	9	8
Services	39	41	29	29	13	12
Ensemble de l'artisanat	37	38	29	27	12	11

Source : Insee - FICUS et Microentreprises 2003

Note de lecture :

Le taux de valeur ajoutée = valeur ajoutée / chiffre d'affaires. Il traduit le degré de transformation des produits.

Le taux de marge brute = excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée. Il est un indicateur de la performance économique des établissements, il indique aussi la répartition de la valeur ajoutée entre les salaires et le profit.

Le taux d'investissement = investissements / valeur ajoutée. Il mesure le niveau des investissements par rapport aux richesses créées ; il est lié à des facteurs tels que la durée de vie des équipements, les mutations technologiques, l'innovation.

Répartition des contrats d'apprentissage dans l'artisanat régional

Unité : %

Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	0
Communication et information	1
Échanges et gestion	5
Génie civil, construction, bois	34
Matériaux souples	0
Mathématiques et sciences	0
Mécanique, électricité, électronique	27
Services à la collectivité	0
Services aux personnes	15
Spécialités pluri-techno de la production	0
Transformations	17
Total	100

Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Champ juridique au 31.12.2005

7 500 apprentis dans les entreprises artisanales

En Languedoc-Roussillon, six apprentis sur dix sont formés dans deux grands domaines : «Génie civil - construction - bois» et «Mécanique - électricité - électronique».

Globalement, un apprenti sur cinq seulement est une femme. Le taux de féminisation dépasse 80 % dans les services aux personnes. Il est très faible dans les deux domaines cités ci-dessus.

Des données complémentaires, notamment départementales, seront disponibles à compter du mois de septembre 2006 sur les sites internet des partenaires :

www.insee.fr dans la rubrique «Produits et services» de l'espace régional Languedoc-Roussillon.

www.cma-languedocroussillon.fr - Tél. : 04 67 02 68 40 - Contact : Sandy Duval



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public⁽¹⁾ : 08 25 88 94 52

Mél : insee-contact@insee.fr

⁽¹⁾ 0,15 F la minute

Prix : 4 €

ISSN n° 1286-4218

Sage : SYN060536

© INSEE 2006